



ALTERNANCE



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE 

Certification MATU : Devenir maître d'apprentissage ou tuteur d'entreprise

Mise à jour 2025



DURÉE
14H
SUR 2 jours.



PRÉREQUIS

La formation s'adresse aux salariés (CDI ou CDD), indépendants, agents de la fonction publique ou professionnels expérimentés. Il faut être en situation (ou en projet concret) d'encadrement d'un alternant, stagiaire ou apprenant.



FINANCEMENT

FINANCEMENTS
OPCO, TRANSITIONS PRO,
Entreprises

LE MÉTIER

Que vous soyez Maître d'apprentissage / tuteur ou que vous souhaitiez le devenir, cette formation vous permettra d'acquérir toutes les compétences indispensables pour accueillir, former et accompagner vos nouveaux collaborateurs au sein de votre organisation.

OBJECTIFS

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise
- Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai
- Suivre le parcours avec le centre de formation
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage
- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages
- Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes Actives et Participative : Apports opérationnels par des spécialistes du secteur. Mise en situation. Travaux dirigés. Etudes de cas. Présentiel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles informatiques connectées à Internet (fibre optique). Documentations sur plateforme informatique. TEAMS. Vidéo projecteur. Matériel en salle de formation.

SUIVI & ÉVALUATIONS

Première production : "Dossier de présentation du candidat" à compléter en amont de la session d'examen (présentation des grandes lignes de son parcours professionnel).

Deuxième production : préparation d'une présentation à l'oral permettant au candidat de démontrer ses capacités à exploiter une situation professionnelle issue de la pratique de son métier pour construire des situations d'apprentissage et d'évaluation, lors de l'accompagnement du parcours d'un apprenti/alternant. Le candidat aura à préparer l'analyse de deux situations professionnelles en amont de la session d'examen.

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE

- Encadrement de nouveaux alternants ou stagiaires : être référent officiel dans le cadre de formations en alternance.
- Accès à des postes à responsabilité : comme référent formation, responsable d'équipe, ou manager de proximité, où la dimension pédagogique et humaine est importante.
- Reconnaissance RH : cette certification peut être un atout pour les entretiens annuels ou les promotions.

0590 38 22 78
apprentissage@fore.fr

Campus METAFORE
Bd de Houelbourg 97122 Baie-Mahault

www.fore.fr/apprentissage



ALTERNANCE



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Certification MATU : Devenir maître d'apprentissage ou tuteur d'entreprise

Mise à jour 2025

CERTIFICATION MATU

Certification Professionnelle délivrée par le Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion, enregistrée et inscrite au Répertoire Spécifique (RS).

Code RS : 5515 enregistré le 15/10/2021

Code NSF : 333

VAE

Pour toute information relative à la VAE : www.vae.gouv.fr

Le livret N° 1 CERFA dit formulaire N° 12818*02 est le livret de pré-candidature à l'inscription d'une formation par la voie de la VAE :

Pour toute aide relative à la complétion de ce document, veuillez vous rapprocher de la DEETS.

MOBILITÉ

Pour toute demande de mobilité se rapprocher de [LADOM](#) ou TALIS.

Plus d'infos : Mathieu JANUS au 0690 76 96 56

LE PROGRAMME

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
- Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

- Suivre le parcours avec le centre de formation.
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise.
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.
- Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

0590 38 22 78
apprentissage@fore.fr

Campus METAFORE
Bd de Houelbourg 97122 Baie-Mahault

www.fore.fr/apprentissage